

La nouvelle F-GAZ.

Quels impacts sur les activités d'installation et de maintenance de CVC ?



CALENDRIER des fluides autorisés dans les Équipements Neufs importés en France > 2024.

GAMMES POMPES À CHALEUR AIR /AIR : SÉRIE M | MR SLIM | PUMY ●

					CALENDRIER (année calendaire) des importations des équipements																		
Types	Critère : Pnom.	Fluides autorisés par la F-Gaz	Fluides	GWP**	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2050		
Mono, Multi Split, DRV	0 à 12 kW inclus	GWP >= 750, jusqu'au 01/2025 charge < 3kg	R410A (A1)***	2088	●																		
		GWP > 150, jusqu'au 01/2029 *	R32 (A2L)	675	●	●	●	●	●														
		GWP <= 150, jusqu'au 01/2035 *	HFC/HFO	<= 150	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	> 12 kW	GWP >= 750, jusqu'au 01/2029	R410A (A1)	2088	●	●	●	●	●	●													
		150 < GWP < 750, jusqu'au 01/2033 *	R32 (A2L)	675	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●									
		GWP <= 150 *	HFC/HFO	<= 150	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Point à date
prévu par le règlement F-Gaz

*Sauf si exigé pour satisfaire des exigences de sécurité | **GWP (Global Warming Potential) = PRP (Pouvoir de Réchauffement Planétaire), ces valeurs sont calculées selon le 4^{ème} rapport du GIEC pour les HFC et les Fluides dits Naturels tels que le R290, CO2 (annexe I) / 6^{ème} rapport pour les HFO (annexe II) / Formules prenant en compte le % de chaque fluide constituant le mélange et leur GWP respectif (Annexe VI) | ***R410A autorisé jusqu'au 01/2029, si charge > 3kg

GAMMES POMPES À CHALEUR AIR/EAU : SÉRIE ECODAN (SPLIT / HYDRO SPLIT) ●

					CALENDRIER (année calendaire) des importations des équipements																	
Types	Critère : Pnom.	Fluides autorisés par la F-Gaz	Fluides	GWP**	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2050	
Split	0 à 12 kW inclus	GWP > =750, jusqu'au 01/2025, Charge < 3kg	R410A (A1)***	2088	●																	
		GWP > 150, jusqu'au 01/2027 *	R32 (A2L)	675	●	●	●															
		GWP <=150, jusqu'au 01/2035 *	HFC/HFO	<= 150	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	> 12 kW	GWP >=750 autorisé jusqu'au 01/2029	R410A (A1)	2088	●	●	●	●	●	●	●											
		150<GWP<750, jusqu'au 01/2033 *	R32 (A2L)	675	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		GWP <=150 *	HFC/HFO	<=150	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Monobloc (Hydro split)	0 à 12 kW inclus	GWP >=150, jusqu'au 01/2027	R410A (A1)	2088	●	●	●															
		GWP <150, jusqu'au 01/2032 ****	R32 (A2L)	675	●	●	●															
		Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	> 12 à 50 kW inclus	GWP >=150, Jusqu'au 01/2027	R410A (A1)	2088	●	●	●															
		GWP <150 ****	R454C(A2L)	146	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		Fluides dits naturels	ex: R290 (A3 - GWP: 3) ou autre		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

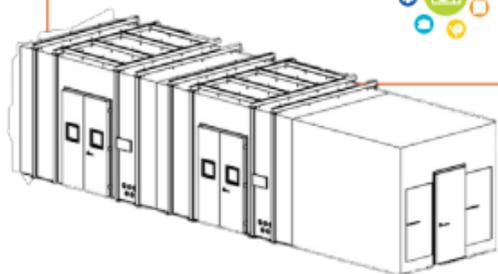
*Sauf si exigé pour satisfaire des exigences de sécurité | **GWP (Global Warming Potential) = PRP (Pouvoir de Réchauffement Planétaire), ces valeurs sont calculées selon le 4^{ème} rapport du GIEC pour les HFC et les Fluides dits Naturels (ex: R290, CO2...) (annexe I) / 6^{ème} rapport pour les HFO (annexe II) / Formules prenant en compte le % de chaque fluide constituant le mélange et leur GWP respectif (Annexe VI) | ***R410A autorisé jusqu'au 01/2027, si charge > 3kg | ****Sauf si exigé pour satisfaire des exigences de sécurité MAIS le GWP <= 750

Point à date
prévu par le règlement F-Gaz

Un accompagnement responsable sur toute la chaîne de valeur.

R&D IMPLANTÉE EN FRANCE

- Plus de 30 personnes en R&D, basées en France et dédiées exclusivement au marché Européen des Pompes à chaleur.
- Laboratoire Français en cours d'accréditation COFRAC.



AVANT-VENTE

- Des équipes nationales et régionales pour identifier les meilleurs solutions selon vos besoins et enjeux réglementaires (**Prescription, Commerce**).
- Des **centres de formation avec du matériel sur bancs d'essai à disposition**.

VENTE

- Des **produits** de qualité, innovants et respectueux de l'environnement.
- Des **solutions** de pilotage énergétique et de maintenance prédictive.



APRÈS-VENTE

- Des prestations de **service** pour la pérennité des installations.

MELSMART

QUELS IMPACTS POUR LA MAINTENANCE DU CVC ?

Disponibilité des fluides pour les opérations sur site.



LE SAVIEZ-VOUS

Les fluides utilisés dans les équipements de CVC existants (**pompes à chaleur et climatisation**), ont tous un GWP < 2500 selon le 4^{ème} rapport du GIEC.

Par conséquent, **ils ne sont soumis à aucune interdiction jusqu'en 2050** pour les opérations de maintenance et de complément de charge, sous toutes leur forme : fluide neuf en bouteille, fluide recyclé ou régénéré.

Source: Chapitre III- Art 13



Évolutions de l'attestation d'aptitude.

Les attestations d'aptitude (du personnel) auront une durée de validité maximale de 7 ans. Celles acquises avant l'adoption de la nouvelle F-GAZ restent valides. Cependant, une formation aux fluides devra être suivie tous les 5 ans. Elle portera sur les gaz fluorés et les fluides dits naturels.

À RETENIR

Se former aux HFC, HFO et aux Fluides dits naturels tous les 5 ans.

Source : Chapitre II- Art 10